SIRA
EAU et ASSAINISSEMENT
321 rue de Londres
Z.I. les Estaches
62730 LES ATTAQUES
03.21.85.53.10
admin@sira-eau.fr

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON- COLLECTIF (RPQS)

EXERCICE 2024

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainisement pour l'exercice

présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs

peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

SOMMAIRE

Chapitre 1. Caractérisation technique du service 3

Article 1. Présentation du territoire desservi 3

Article 2. Mode de gestion du service 3

Article 3. Estimation de la population desservie (D301.0) 4

Article 4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)..... 5

Chapitre 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service..... 6

Article 1. Modalités de tarification 6

Article 2. Recettes..... 7

Chapitre 3. Indicateurs de performance..... 7

Article 1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3) 7

Chapitre 4. Financement des investissements..... 8

Article 1. Montants financiers..... 8

Article 2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service..... 8

Chapitre 1. Caractérisation technique du service

Article 1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau : ☐ Communal ☒ Intercommunal

- ✓ Nom de la collectivité : SIRA (Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres)
- ✓ Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Mixte
- ✓ Nom de l'entité de gestion: Assainissement Non Collectif
- ✓ Compétences liées au service : service :
  - ☒ Contrôle de conception des installations
  - ☒ Contrôle de réalisation des installations
  - ☒ Contrôle diagnostic d'une installation avant-vente
  - ☒ Vérification du Bon fonctionnement et de l'entretien pour des installations existantes
- ✓ Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

Alembon, Andres, Ardres, Autingues, Bainghen, Balinghem, Bouquehault, Boursin, Brêmes-Les-Ardres, Caffiers, Campagne-lès-Guines, Fiennes, Guînes, Hardinghen, Herbinghen, Hermelinghen, Hocquinghen, Landrethun-Lès-Ardres, Licques, Louches, Nielles-les-Ardres, Rodelinghem, Sanghen.

- ✓ Existence d'une CCSPL : ☐ Oui ☒ Non

  (Commission consultative des services publics locaux)
- ✓ Existence d'un zonage : ☒ Oui ☐ Non
- ✓ Existence d'un règlement de service : ☐ Oui ☒ Non

Article 2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en :

☒ Régie avec prestataire de service (AMG ASSAINISSEMENT)

☐ Gérance

☐ Délégation de service public : affermage

☐ Délégation de service public : concession

Article 3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non-collectif dessert 13 872 habitants pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 25321 au 31/12/2024.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 54.78 % au 31/12/2024.

CODE INSEE	COMMUNE EAU POTABLE	Nombre d'habitants - INSEE 2024	Nombres d'habitants en Ass. Collectif (1)	Nombres d'habitants en Ass. Non-Collectif	Taux de Couverture ANC
62020	ALEMBON	626		626	100%
62031	ANDRES	1 534	985	549	36%
62038	ARDRES	4 393	3981	412	9%
62059	AUTINGUES	291		291	100%
62076	BAINGHEN	214		214	100%
62078	BALINGHEM	1 225	486	739	60%
62161	BOUQUEHAULT	794		794	100%
62167	BOURSIN	252		252	100%
62174	BREMES	1 311		1 311	100%
62191	CAFFIERS	729		729	100%
62203	CAMPAGNE-LES-GUINES	414	235	179	43%
62334	FIENNES	866		866	100%
62397	GUINES	5583	4963	620	11%
62412	HARDINGHEN	1257		1 257	100%
62432	HERBINGHEN	423		423	100%
62439	HERMELINGHEN	414		414	100%
62455	HOCQUINGHEN	116		116	100%
62488	LANDRETHUN-LES-ARDRES	792		792	100%
62506	LICQUES	1 657	692	965	58%
62531	LOUCHES	948	107	841	89%
62614	NIELLES-LES-ARDRES	600		600	100%
62716	RODELINGHEM	555		555	100%
62775	SANGHEN	327		327	100%
TOTAL =		25 321 Habitants	11 449 Habitants	13 872 Habitants	54,78%

Article 4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2023	Exercice 2024
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui 20	Oui 20
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui 20	Oui 20
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui 30	Oui 30
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Non 0	Non 0
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Oui	Oui
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2023 est de 70 (70 en 2022).

Chapitre 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

Article 1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ;
- la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2022 sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/2023	Au 01/01/2024
Compétences obligatoires			
Tarif du contrôle des installations neuves en €	Contrôle de conception des installations neuves	130 €	131 €
	Contrôle de réalisation des installations neuves	195 €	196,5 €
Tarif du contrôle des installations existantes en €	Contrôle Diagnostic d'une installation avant-vente	250 €	251,93 €
	Vérification du bon fonctionnement et de l'entretien d'une installation existante	130 €	131 €
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €	Majoration pour non-conformité ou obstacle à l'accomplissement des missions de contrôles (art. L1331-8 du Code de la Santé Publique)	240 €	241,85 €

La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice est la délibération du 05/12/2023 effective à compter du 01/01/2024 fixant les tarifs du service d'assainissement non-collectif.

Article 2. Recettes

Type de recette	Exercice 2023	Exercice 2024	Variation en %
Facturation du service obligatoire en €	41 587 €	38 522 €	-7,37 %
Facturation du service facultatif en €	/	/	/
Autres prestations auprès des abonnés en €	/	/	/
Contribution exceptionnelle du budget général en €	/	/	/
Autre en € :	/	/	/

Chapitre 3. Indicateurs de performance

Article 1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

$$\text{Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non-collectif} = \frac{\text{Nombre d'installations contrôlées jugées conforme ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité} + \text{Autres installations contrôlées ne représentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement}}{\text{Nombre total d'installations Contrôlées depuis la création du service}} \times 100$$

	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	782	903
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1290	1509
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	/	/
Taux de conformité en %	60,6%	69,9%

Sur l'année 2024, 219 contrôles ont été réalisés dont 121 contrôles conformes (235 contrôles en 2023 dont 129 contrôles conformes

Chapitre 4. Financement des investissements

Article 1. Montants financiers

Le montant total des travaux réalisés durant l'exercice budgétaire 2024 est de 0 €.

Article 2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €
/	/
/	/